

CONTRAT DE LOCATION & FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES EXPOSANTS EN LIGNE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024 RÈGLEMENTS INTÉRIEURS — RÈGLES DE VIE

- À la suite de votre inscription approuvée et lorsque le paiement est complété, votre kiosque d'exposition sera réservé.
 - Par la suite vous pourrez faire la demande d'adhésion pour rejoindre le groupe privé sur Facebook : AIS salon 2024
 - Toutes les informations demandées sur le contrat & formulaire d'inscription doivent être clairement remplies, signées et retournées.
- Réception de votre demande avant le: 15 juillet 2024 • Premiers inscrits-premiers servis!
- Date butoir d'inscription: 10 septembre 2024

KIOSQUE:

- Afin de vous donner l'opportunité d'une **visibilité maximale**, il est important de respecter votre engagement de l'heure d'ouverture et de clôture du salon pour le montage et le démontage de votre matériel.

Installation des kiosques:	Samedi 2 novembre 2024, dès 8 heures
Désinstallation des kiosques:	Samedi 2 novembre 2024, à partir de 17 heures seulement
- **Aucun démontage d'installation avant l'heure de clôture** du salon samedi, jour d'exposition, ne sera toléré sous peine de ne plus être accepté lors des prochaines éditions du salon ou tout événement organisé par l'organisatrice. L'organisatrice et les personnes responsables se réservent le droit de vous demander de remettre vos articles, de remonter votre kiosque si vous vous désinstallez avant votre engagement, c'est-à-dire à la clôture samedi 17 heures;
- **Aucune sollicitation** ne sera permise dans les allées et à l'extérieur, seulement à votre kiosque et en lien avec la nature de l'événement. Par exemple, aucune sollicitation de produit/service tel que: représentante pour Tupperware, Herbalife ou service de massothérapie, etc.;
- **Aucune publication** ne sera acceptée sur les murs, plancher et au plafond;

- **Aucune vente de billets de tirage** n'est permise. Seulement des tirages gratuits sont permis ;
- Chaque exposant/auteur organise l'animation de son kiosque dans le **respect de l'espace** imparti et de la sécurité des lieux et est responsable de son kiosque ;
- Cet espace alloué doit en tout temps demeurer impeccable, ordonné et propre. Placez les déchets et effets personnels à l'abri des regards des visiteurs ;
- Chaque kiosque d'exposant devra en tout temps être occupé au minimum par une personne tout au long des heures d'ouverture du salon (l'organisatrice est aucunement responsable de vol, etc.) ;
- Aucun exposant/auteur ne peut céder son bail de location du salon à un autre exposant/auteur sans une autorisation formelle et écrite ;
- Aucun blocage ne peut entraver la circulation des visiteurs, des bénévoles, des exposants ou bien des personnes dans les allées ;
- **Les affichages** tel que bannière déroulantes, affiche carton, coroplast etc., ne doivent excéder 4' pi. de large par 5' de haut pour les tables de 8' pi. et de 2' pi. de large par 5' de haut pour les kiosques de 4' pi. ;
- Tout affichage à votre kiosque est spécifiquement pour **vendre votre, vos livres. Aucune publicité** de vos services littéraires, d'une maison d'édition ou encore de vos services professionnels (correcteur, réviseur, graphiste, illustrateur, éditeur, traducteur, *coach* de vie, ...) est permise ;
- Les seuls **articles à vendre** sont vos livres, jeux de cartes personnalisés en version papier offerts seuls ou en collection (version papier livré avec un complément cahier, audio et/ou vidéo) ou accompagnés d'un programme en ligne en lien avec votre livre. Tous vos articles/livres **produits dérivés** doivent être en lien et publiés en tant qu'auteur indépendant. L'organisatrice et ou les personnes responsables se réservent le droit de retirer tous les articles/livrés ne correspondent pas au thème et aux règles de ce salon ;
- Les kiosques seront aménagés selon le thème du salon, c'est-à-dire aérés et épurés. Afin de recréer un minimum d'espace et de faciliter la communication entre l'auteur/exposant et le visiteur ;
- Les tables et l'ameublement des kiosques devront demeurer à leur endroit respectif. Aucun déplacement, à moins d'indication contraire ;
- Une **nappe blanche** par kiosque est fournie et aucune substitution ou ajout possible de tissus, couleur. Aucun tissu autre que la nappe fournie dépassant la dimension de la table est accepté, aucune information, texte, publicité appliqué sur un tissu ajouté sur la nappe est possible ;
- 1 table de 30" x 8 pieds est disponible pour un **partage de kiosque** sur inscription seulement. Un maximum de deux auteurs/exposants par table et tous deux doivent compléter un contrat de location et formulaire d'inscription en suivant les indications de part et d'autre. Des frais de 21.74 \$ + taxes, pour un partage de kiosque ;
- Seul un des auteurs en partage de kiosque peut participer à la proposition d'**animation d'une conférence**. À vous d'effectuer le choix entre vous, seule une des propositions sera retenue à moins d'avis contraire selon les places disponibles. Dans l'éventualité qu'une place se libère, l'organisateur communiquera avec vous.

BILLETS:

- Pour assurer un minimum d'achalandage, chaque auteur/exposant recevra 15 billets d'admission générale électroniques numérotés (ateliers d'écriture, conférences et activités interactives incluses) par courriel afin de les remettre à son public gratuitement ;

Mise à jour 2024-02-27

- Dès votre formulaire d'inscription complété et approuvé, vous êtes responsable de la distribution de vos billets exclusivité électronique ;
- Ces billets sont non monnayables et aucun remboursement ne sera accordé ;
- Le visiteur présentera son billet qu'il aura imprimé ou par le biais de son cellulaire à l'entrée du salon ;
- Un total approximatif de 30 exposants ayant remis ces 15 billets d'exclusivité à son public, soit 450 personnes environs, seront attendus pour votre salon en plus des commandites et des visiteurs qui répondront aux différentes publicités du salon ;
- Prenez note que la série de billets en exclusivité électronique qui vous est remise devient invalide si les frais d'inscription ne sont pas acquittés dans leur totalité. C'est-à-dire que l'entrée au salon sera refusée aux détenteurs de ses billets, ces personnes devront donc déboursier le prix d'admission générale de 8\$.

DON:

- Les visiteurs au salon pourront, à leur gré, verser une contribution en argent comptant seulement à un organisme des Basses-Laurentides qui œuvre contre l'analphabétisme. À cet effet, une boîte sera disposée à l'accueil et la somme complète sera remise par le biais d'un chèque à l'organisme du choix de la fondatrice du salon.

ANIMATIONS : CONFÉRENCE - ATELIER D'ÉCRITURE ET ANIMATION JEUNESSE:

- Pour la présentation des conférences au salon #1 il y a seulement 5 minutes d'intervalle entre chaque présentation, il est donc important de quitter la pièce dès que votre présentation est terminée (invitez les participants à vous rejoindre à votre kiosque) ;
- Pour toute les animations il est important de respecter les heures allouées à ces activités ;
- Aucune diffusion d'un visuel PowerPoint ne sera permise lors des animations.

RACHAT DE MES DROITS D'AUTEUR:

- Vous êtes un auteur d'une maison d'édition traditionnelle et pour diverses raisons, vous avez racheté vos droits d'auteur de telle sorte que vous prenez en charge votre livre par vous-même. Assurez-vous d'expliquer ce choix aux visiteurs si le cas se présente comme quoi vous avez procédé à la récupération de vos droits d'auteur. Et c'est la raison pour laquelle vous pouvez exposer vos livres avec le logo d'une maison d'édition traditionnelle en tant qu'exposant/auteur.e indépendant.e à cet événement.

ANNULATION:

- Aucun remboursement ne sera effectué pour l'emplacement facturé ;
- Dans l'éventualité que l'événement se voie annulé, reporté en raison de la COVID-19 ou encore tout autre variant, mutation d'un quelconque virus ou bactérie épidémiologique incluant ou non des règles sanitaires gouvernementales, aucun remboursement ;
- Un nombre d'inscriptions complétées avec un minimum de 30 locations de kiosques — exposants/ auteurs, avant le 10 septembre 2024 — pour que ce salon ait lieu.

Mise à jour 2024-02-27

REPAS:

- Sous le charme des érables Inc., les Auteurs.es Indépendants.es au Salon, Lynda Geoffroy, AIG éditions, Art Info Graphik ne peuvent aucunement être tenus responsables d'une contamination croisée et/ou trace de tout allergène mentionné dans les allergies de toutes sortes. Nous nous dégageons de toute responsabilité. Aucune boisson alcoolisée ne sera permise durant le Salon. Prenez note qu'il n'y a aucun micro-ondes ou appareil électrique à votre disposition pour votre repas. Prévoyez votre dîner dans une boîte à lunch, que vous garderez à votre kiosque jusqu'à votre repas. Vous pouvez aller dîner à l'extérieur, cependant, il n'y a aucun restaurant à proximité de la salle. Alors, assurez-vous qu'une personne remplaçante soit présente à votre kiosque pour le temps de votre absence.

RESPONSABILITÉS:

Assurance :

- Chaque exposant est assuré par ses propres moyens à ses frais et, s'il en ressent le besoin, d'une assurance pour le kiosque qu'il tient ainsi que pour son contenu ;
- Le salon *Les Auteurs.es Indépendants.es au Salon (AIS)*, les organisatrices, ainsi que la salle de réception *Sous le Charme des Érables* se dégagent de toutes responsabilités civiles (blessures, accidents, etc.) et autres. Sont complémentaires des assurances individuelles. En aucun cas, AIS, Lynda Geoffroy, AIG éditions, Art Info Graphik, ne se tiennent responsables des objets perdus, volés et/ou endommagés lors de la tenue de cet événement, soit dès l'ouverture de l'installation jusqu'à la désinstallation des kiosques/fermeture des portes de la salle de réception. De même, ils ne seront tenus pour responsables du vol, de la perte, de la disparition ou de la dégradation d'objets, de marchandises ou de blessures physique ou de tout autre nature. Par le seul fait de sa participation à l'exposition, l'exposant/auteur et l'assureur renonce à tout type de recours.

Produit désinfectant :

- Les Auteurs.es Indépendants.es au Salon, mettra sur la table d'accueil seulement, un produit désinfectant pour les mains qui sera accessible aux visiteurs, aux auteurs et aux exposants. Toutefois, chaque auteur/exposant est responsable de placer à son kiosque, ou non, un dispositif à cet usage afin que les visiteurs puissent se désinfecter les mains.

Masque médical ou de type artisanal :

- Les Auteurs.es Indépendants.es au Salon, ne mettront ou vendront à l'entrée du salon du livre et/ou sur la table d'accueil des boîtes, des sacs ou des paniers contenant des masques médical ou de type artisanal en tissus. Ces articles/produits ne seront aucunement disponibles et ni accessibles aux visiteurs, aux auteurs et aux exposants. Toutefois chaque auteur/exposant est responsable de son kiosque et de distribuer ou non des masques médicaux.

--

COMMUNICATIONS:

- Prenez note que « Messenger », « Facebook » et les textos « SMS » ne sont aucunement des moyens de transferts adéquats pour l'envoi de fichiers, de dossiers, de photos ou tout autre demande d'informations. La voie de communication par courriel, par la poste ou encore par téléphone pour préserver la sécurité des données transférées sont les seuls moyens de communications à utiliser ;
- Pour de plus amples informations au : 450 974-7951 - Prendre note que ce numéro ne reçoit aucun texto ;
- Cet événement aura lieu avec un minimum de 30 exposants avec réservation avant le 15 juillet et la date butoir d'inscription est le 10 septembre 2024.

Réservez tôt ! Les places sont limitées. Premier arrivé, premier servi !